



Déclaration FSU
CSASD postes 2nd degré
24 mars 2025

Mesdames, Messieurs les membres du CSA-SD 54,

Refus de remettre en cause des réformes rejetées par la communauté éducative et disqualifiées par la réalité du terrain ; absence d'une revalorisation sans contrepartie rendue urgente par la perte d'attractivité de nos métiers et par un sentiment de déclassement des personnels ; nouvelles attaques contre les rémunérations et la protection sociale des agent.es : les motifs de mécontentement s'accumulent et les ministres successifs s'entêtent ! Les analyses présentées par la FSU 54 dans ses précédentes déclarations conservent toute leur acuité : la crise de l'École ne pourra être surmontée sans une rupture claire avec les politiques menées depuis 2017 !

C'est dans ce triste contexte que nous sommes donc réunis aujourd'hui pour étudier les transformations, créations et suppressions de postes des collèges de Meurthe-et-Moselle et ce malgré l'absence à l'échelle départementale de réunion pour analyser les dotations horaires de la prochaine rentrée dans les collèges et alors que les DHG présentées au rectorat en janvier étaient erronées et incomplètes. Les documents préparatoires affichent une perte sèche de 11 postes bien que nous soyons toujours en stabilité d'élèves (-319 élèves de prévisions à prévisions soit une baisse de seulement 1,15 %). Un grand nombre de demande d'ouvertures ou de fermetures de postes présentés et validés par les conseils d'administration des établissements sont une nouvelle fois refusés par l'administration engendrant des situations très difficiles pour certains collègues.

Certes, tous les postes présentés pour fermeture sont dits « vacants ». Peut-on pour autant dire qu'il n'y aura pas de conséquences sur les personnels ? Evidemment non ! Comment fonctionner dans les établissements avec un poste en moins et donc une instabilité des collègues qui viendront compléter les services ou une pression insoutenable pour prendre des heures supplémentaires alors que les collègues sont déjà en épuisement professionnel ?

Nous dénonçons, il y a deux ans, en intersyndicale, le sacrifice de la technologie, discipline déjà bien malmenée depuis de trop nombreuses années, et qui subissait une nouvelle réforme destinée à entériner la fin programmée de la discipline. Cette année, ce sont encore 4 postes qui s'ajoutent aux 8 fermetures des deux dernières années dans notre département. C'est un véritable « plan social » visant les professeurs de technologie.

Concernant l'inclusion, l'insuffisance des moyens reste une réalité dans les classes. Pour l'instant aucune ouverture de dispositif UPE2A n'est officiellement annoncée pour le second degré et les effectifs des dispositifs ULIS dépassent largement la préconisation de 10 élèves. Du fait de l'organisation au sein des PIAL et bientôt des PAS (dont l'expérimentation s'étend sans qu'aucun bilan n'ait pour l'instant été tiré), le nombre croissant d'AESH partagées entre plusieurs élèves, plusieurs classes voire plusieurs établissements scolaires ainsi que le manque de place dans les dispositifs spécialisés ne permettent pas une inclusion satisfaisante.

Ce fonctionnement empêche d'apporter une aide significative à un nombre, toujours en forte

augmentation, d'élèves à besoin éducatif particulier. Il accentue la souffrance des personnels, des enfants et de leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Nous alertons une nouvelle fois sur un mal-être croissant de la profession. Attendons-nous l'explosion ? La FSU, pour l'anniversaire des 20 ans de la loi de 2005, revendique, pour répondre à la commande sociale d'une école réellement plus inclusive, des moyens à la hauteur des ambitions.

Le climat scolaire est également sur le point d'exploser et pourtant, les dotations d'AED restent bien en dessous des réels besoins des établissements. Les personnels ne demandent pas une refonte du SNU, une fouille des sacs par la police ou encore une nouvelle réforme de mise au pas de la jeunesse mais au contraire des moyens pour éduquer, cultiver, épanouir mais aussi pour écouter et apaiser une jeunesse en souffrance dans ce climat toujours plus anxiogène.

Enfin, nous préparons pour la troisième année consécutive une rentrée sous des modalités définies par des annonces non entérinées par des décrets. En effet, les décrets pour les groupes de besoin, unanimement rejetés par l'ensemble de la communauté éducative, ne sont toujours pas parus suite à la décision du conseil d'état d'annuler l'arrêté collège. Cela devient une habitude intolérable et insupportable pour les enseignants et les personnels de direction.

Pour conclure, nous réaffirmons, une fois de plus, que l'on doit donner aux établissements les moyens de fonctionner correctement pour faire réussir tous les élèves. Les personnels ont besoin de confiance et de l'amélioration de leurs conditions de travail. Une autre politique pour ce ministère s'impose d'urgence.